



Délégation Maine-Loire-Océan

APPEL À INITIATIVES 2017-2018 POUR LA BIODIVERSITÉ : PROJETS RETENUS POUR L'OBTENTION D'UNE AIDE, POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE

La commission des Aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a donné **un avis favorable** le 31 mai 2018 au financement de 13 projets pour un montant d'aide de 714 671 €.

PROJETS RETENUS POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE

1. Commune de Parigné-l'Evêque : Mise en œuvre de la gestion de la réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-Goulandière	3
2. Office National de la Forêt et Association EDEN 49 : Diagnostic et restauration de mares forestières sur les forêts de Chandélais et Monnaie	4
3. Commune nouvelle de Loire-Authion : Amélioration des potentialités agro-écologiques des milieux agricoles du Val d'Authion	5
4. CPIE Mayenne Bas-Maine : Gestion patrimoniale des étangs en tête de bassin versant de la Mayenne	6
5. Syndicat de bassin du Vicoin : Gestion expérimentale d'une zone humide latérale de tête de bassin versant pour la biodiversité - zone de « La Friche » à Ahuillé.....	7
6. Mayenne Nature Environnement et LPO Sarthe : Restauration de zones humides forestières dans le Maine (53, 72) et rétablissement d'un réseau fonctionnel de mares au sein de 4 forêts.....	8
7. LPO 85 : « Paysan de Nature » ou l'agro-écologie paysanne et citoyenne : un outil pour une meilleure gestion des zones humides du Marais poitevin	9
8. Bretagne vivante-SEPNB : Préservation des habitats humides du Léopard vivipare sur le bassin versant de l'Erdre.....	10
9. CPIE Logne et Grand-Lieu: HeMa: A la reconquête des Haies et Mares du Pays de Retz	11
10. CPIE Loire Océane: Plantation et restauration de haies.....	12
11. CPIE Loire Océane: Création, restauration et animation sur les mares	13
12. Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire : Restauration des scirpaies sur le secteur de Donges-Est (site Natura 2000 Estuaire de la Loire).....	14
13. Conservatoire du Littoral : Restauration de 2 anciens plans d'eau de chasse en biotopes favorables à la biodiversité	15

1. Commune de Parigné-l'Évêque : Mise en œuvre de la gestion de la réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-Goulandière

Intitulé du projet	Mise en œuvre de la gestion de la réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-Goulandière
Département	Sarthe
Porteur(s) de projet(s)	Commune de Parigné-l'Évêque (appui du Conservatoire d'Espaces Naturel des Pays de la Loire (CEN))
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Territoire de la Réserve Naturelle Régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-Goulandière (37 ha) sur la commune de Parigné-l'Évêque
Objectifs du projet	Il s'agit de la mise en œuvre 2018-2019 de la gestion du site, telle que décrite dans le plan de gestion 2017-2028 du CEN, comprenant : • des actions de gestion, restauration et d'entretien des habitats naturels • des opérations de suivis • des opérations d'acquisition de connaissance/recherche • des actions d'investissement et de suivi administratif de la gestion
Description sommaire du projet, actions proposées	La gestion sera coordonnée par la commune de Parigné-l'Évêque et largement déléguée, sous forme de prestation, au CEN. Les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet sont : • restaurer par coupe forestière le secteur sud du Bas-marais (ONF) • faucher tardivement avec exportation les prairies para-tourbeuses, pâturer tardivement et de manière extensive les habitats tourbeux et para-tourbeux, entretenir par débroussaillage manuel les zones non gérées mécaniquement, entretenir le secteur de landes sèches, contrôler et entretenir le linéaire de clôtures et les infrastructures nécessaires au pâturage, entretenir le patrimoine bocager, assurer une gestion des populations d'espèces invasives, entretenir les placettes afin de conserver un gradient de végétation sur les zones étreppées • suivre l'évolution phytosociologique des habitats naturels, suivre l'évolution des populations de végétaux remarquables, suivre l'évolution des populations de Lépidoptères Rhopalocères, suivre la recolonisation végétale et animale des bandes d'étrépage, surveiller les espèces allochtones dans la RNR, actualiser les connaissances sur l'avifaune nicheuse, actualiser les connaissances herpétologiques et batrachologiques, suivre le cortège d'Orthoptères • sensibiliser, former les publics aux enjeux écologiques et biodiversité • élaborer le rapport d'activité annuel, préparer et animer le comité gestion
Calendrier prévisionnel de réalisation	2018 et 2019 : fauche et pâturage, débroussaillage, entretien de lande sèche, entretien des clôtures et haies, gestion des espèces invasives, entretien de placettes ; suivis des espèces ; sensibilisation-formation ; rapport annuel d'activités, comité de gestion 2018 : diagnostic fonctionnel de la tourbière ; suivi espèces Lépidoptères 2019 : restauration par coupe forestière ; suivi espèces Orthoptères
Coût prévisionnel du projet (euros)	120 850 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	120 850 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	48 340 € (taux 40% à la demande du bénéficiaire/plan financement Région)

2. Office National de la Forêt et Association EDEN 49 : Diagnostic et restauration de mares forestières sur les forêts de Chandelais et Monnaie

Intitulé du projet	Diagnostic et restauration de mares forestières sur les forêts de Chandelais et Monnaie
Département	Maine-et-Loire
Porteur(s) de projet(s)	Office National des Forêt (ONF) et Association EDEN 49
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Bassin versant de l'Authion
Objectifs du projet	Restaurer les fonctionnalités écologiques du réseau de mares
Description sommaire du projet, actions proposées	Volet n° 1 : diagnostic du réseau de mares par EDEN 49 Réalisation d'un diagnostic du réseau de mares et travail d'inventaire approfondi sur une vingtaine de mares susceptibles de travaux de restauration. L'objectif de ce volet est d'évaluer les fonctionnalités écologiques du réseau en favorisant les reconnections (amphibiens, odonates, flore). Volet n° 2 : diagnostic du réseau de mares par l'ONF Travaux de restauration et de création de mares pour améliorer ou restaurer la fonctionnalité écologique du réseau de mares suivant le diagnostic initial d'EDEN 49. Volet n° 3 : suivi du réseau de mares par EDEN 49 Suivi fin de l'évolution de l'habitat sur 13 mares pendant 3 ans pour évaluer la réponse aux objectifs du projet et permettre de capitaliser des nouvelles connaissances ou expériences pour gérer les réseau de mares forestières des autres massifs du bassin de la Loire.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Diagnostic initial des mares au 1er semestre 2019. Travaux de restauration / création de mares fin d'été 2019 et suivi de l'évolution des mares début 2020.
Coût prévisionnel du projet (euros)	48 000 € : 24 000 € EDEN 49, 24 000 € ONF
Dépense retenue par l'agence (euros)	48 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	38 400 € (19 200 € EDEN 49, 19 200 € ONF)

3. Commune nouvelle de Loire-Authion : Amélioration des potentialités agro-écologiques des milieux agricoles du Val d'Authion

Intitulé du projet	Amélioration des potentialités agro-écologiques des milieux agricoles du Val d'Authion
Département	Maine-et-Loire
Porteur(s) de projet(s)	Commune nouvelle de Loire-Authion
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Aval du bassin versant de l'Authion
Objectifs du projet	Il s'agit de mettre en valeur et conforter les infrastructures agro-écologiques du Val d'Authion (plantation de haies, restauration de mares et mise en valeur des auxiliaires de cultures) et de répondre aux enjeux milieux du SAGE Authion. En profitant des travaux de restauration du réseau maillé des cours d'eau du Val d'Authion porté par le Syndicat de bassin de rivières, l'atteinte des objectifs s'appuie sur une dynamique naissante d'acteurs qu'il est nécessaire de conforter. Dans un territoire où les filières sont très implantées, une transmission de la démarche agro-écologique ascendante est une opportunité pour initier une dynamique dans les filières. Le projet ambitionne de toucher entre 10 et 15% des agriculteurs, soit 15 exploitations agricoles. Malgré la présence certaine de grandes cultures dans le Val d'Authion, un réseau important de mares et de haies y est encore présent. L'objectif est donc d'inventorier et de restaurer 30 mares et 14 km de haies.
Description sommaire du projet, actions proposées	Réalisation de diagnostics agro-écologiques d'exploitations par un accompagnement individualisé des agriculteurs : relevé des caractéristiques du système d'exploitation, relevé des infrastructures agro-écologiques ; analyse des forces et limites de l'exploitation sur le plan biologique ; prescriptions d'évolution de pratiques et d'aménagements. Relevés biologiques : observations entomologiques pour matérialiser une relation entre paysage et pratiques. Valorisation/communication : actions visant à faciliter le dialogue avec les habitants du territoire et à mobiliser les filières autour de la démarche agro-écologique : présentation des résultats au public agricole et visite d'exploitation participantes ; sortie nature grand public dans une exploitation engagée. Diagnostics et restaurations de mares et de haies : Inventaires quantitatifs et qualitatifs : diversité biologique, espèces patrimoniales, espèces exotiques envahissantes... ; degré de connectivité du réseau : modéliser la fonctionnalité du réseau, les zones à reconnecter pour améliorer son intérêt écologique ; modes de gestion en cours : diversité de moyens et de pratiques, menaces sur l'intérêt écologique ; besoins en travaux. Elaboration d'un programme d'actions ; programmation des travaux ; réalisation des travaux ; suivi-évaluation. Sensibilisation : personnes volontaires ; propriétaires-gestionnaires de ces différents habitats.
Calendrier prévisionnel de réalisation	2018-2019
Coût prévisionnel du projet (euros)	125 560 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	125 560 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	100 450 €

4. CPIE Mayenne Bas-Maine : Gestion patrimoniale des étangs en tête de bassin versant de la Mayenne

Intitulé du projet	Gestion patrimoniale des étangs en tête de bassin versant de la Mayenne
Département	Mayenne
Porteur(s) de projet(s)	CPIE Mayenne Bas-Maine
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Bassin versant de la Mayenne. Zone des Coëvrons privilégiée
Objectifs du projet	Mettre en place une gestion écologique adaptée sur des étangs mayennais, restaurer leurs milieux naturels ouverts, améliorer leur diversité d'habitats aquatiques et promouvoir les bonnes pratiques de gestion pour la ressource en eau.
Description sommaire du projet, actions proposées	Un appel à candidatures à l'attention de propriétaires d'étangs (publics, privés) motivés pour favoriser la biodiversité aquatique sera lancé. Les propriétaires possédant un étang avec des enjeux patrimoniaux (faune-flore rares) seront particulièrement ciblés. Les bénéficiaires sélectionnés disposeront d'un diagnostic écologique de leur étang. Des préconisations de gestion, des restaurations et des aménagements seront préconisés pour favoriser la biodiversité de leur étang. Des préconisations seront également formulées pour diminuer l'impact de leur plan d'eau sur les milieux aquatiques. Les étangs non réglementaires ne pourront pas bénéficier de l'opération. Des travaux de restauration de milieux pourront être soutenus financièrement dans le cadre du projet : abattage de saules en queues d'étangs, reprofilage de berges abruptes... Au total, une dizaine de propriétaires pourront bénéficier de l'opération. Des actions de sensibilisation seront conduites tout au long du projet. Une vingtaine d'accompagnements individuels, au-delà de l'appel à candidature, seront proposés pour formuler des préconisations de gestion de leur étang en faveur de la biodiversité et pour véhiculer les bonnes pratiques de gestion en faveur de la ressource en eau.
Calendrier prévisionnel de réalisation	2018 : Comité de pilotage de planification appel à candidatures, définition des modalités ; lancement de l'appel à candidatures ; sélection 2019 : Diagnostic des étangs et rédaction des documents de gestion ; travaux de restauration. 2020 : fin des derniers travaux
Coût prévisionnel du projet (euros)	91 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	91 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	72 800 €

5. Syndicat de bassin du Vicoin : Gestion expérimentale d'une zone humide latérale de tête de bassin versant pour la biodiversité - zone de « La Friche » à Ahuillé

Intitulé du projet	Gestion expérimentale d'une zone humide latérale de tête de bassin versant pour la biodiversité - zone de « La Friche » à Ahuillé
Département	Mayenne
Porteur(s) de projet(s)	Syndicat de bassin du Vicoin
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Zone humide de « La Friche » à Ahuillé, traversée par le ruisseau de la Proroterie, affluents du ruisseau de la Paillardière sur l'amont du bassin versant du Vicoin.
Objectifs du projet	A partir des données de suivi des espèces, il s'agit de définir une gestion appropriée aux espèces de l'ensemble de l'espace mégaphorbiaie et prairial. Salut, mise en œuvre sera confiée aux agents de la commune, propriétaire, qu'il conviendra de former à cette approche. Cette gestion plus fine et hiérarchisée dans l'espace et dans le temps devra s'attacher aux saisonnalités des espèces et de la météo. Elle sera testée in situ et évaluée au regard des enjeux proposés. Les suivis biologiques servant aussi de supports aux actions pédagogiques conduites sur l'espace par les deux écoles primaires et élémentaires de la commune et développent le sentiment d'appropriation de l'espace pour les enfants et leurs parents.
Description sommaire du projet, actions proposées	• Réaliser un suivi biologique régulier sur les taxons visés • Définir les actions dans le temps et dans l'espace de gestion et d'entretien nécessaires pour favoriser et conserver les espèces • Mettre en place une expérimentation de ces actions et évaluer celles-ci en année n+1, afin de tester la faisabilité de l'opération annuellement • Evaluer la reproductibilité de cette expérimentation en lien étroit avec la commune, sur la base d'un protocole simplifié • Former les agents communaux chargés de l'entretien de l'espace à cette nouvelle approche
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de 06/2018 : suivi biologique partiel, choix partagé des actions de gestion des habitats et mise en œuvre de celles-ci, note de synthèse sur le suivi biologique réalisé et les orientations retenues 2019 : suivi biologique complet et évaluation de l'impact de la gestion réalisée sur les taxons cibles au regard des informations disponibles en 2016 et 2018, bilan de l'étude, rédaction du cahier des charges adapté et simplifié répondant aux enjeux de conservation, sensibilisation des agents municipaux aux enjeux et formation à cette gestion différenciée spécifique
Coût prévisionnel du projet (euros)	22 500 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	22 500 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	18 000 €

6. Mayenne Nature Environnement et LPO Sarthe : Restauration de zones humides forestières dans le Maine (53, 72) et rétablissement d'un réseau fonctionnel de mares au sein de 4 forêts

Intitulé du projet	Restauration de zones humides forestières dans le Maine (53, 72) et rétablissement d'un réseau fonctionnel de mares au sein de 4 forêts
Département	Mayenne, Sarthe
Porteur(s) de projet(s)	Mayenne Nature Environnement (MNE) et Ligue de Protection des Oiseaux Sarthe (LPO)
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Forêt de Mayenne (4 193 ha) et de Bois de l'Orte (100 ha) pour le département de la Mayenne. Forêt de Pescheseul (693 ha) et Bois de l'Epine (16 ha) pour le département de la Sarthe.
Objectifs du projet	• Identifier des mares forestières à restaurer ou à créer • Etablir un diagnostic biologique • Définir les travaux à réaliser et les moyens nécessaires • Mobiliser et accompagner les propriétaires forestiers privés concernés • Créer ou restaurer a minima un ensemble de 12 mares forestières avec suivi et réception des travaux en Sarthe (6) et en Mayenne (6), avec maîtrise d'ouvrage LPO et MNE
Description sommaire du projet, actions proposées	• Identifier des mares forestières à restaurer ou à créer • Etablir un diagnostic biologique • Définir les travaux à réaliser et les moyens nécessaires • Mobiliser et accompagner les propriétaires forestiers privés concernés • Créer ou restaurer a minima un ensemble de 12 mares forestières avec suivi et réception des travaux en Sarthe (6) et en Mayenne (6), avec maîtrise d'ouvrage LPO et MNE
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de 06/2018 : dépôts des demandes, prise de contact avec les propriétaires, visite des domaines forestiers concernés, présentation de la démarche aux propriétaires et description physique des mares, proposition de travaux, premiers travaux en forêt de Pescheseul (4 mares) 2019 : diagnostics biologiques, élaboration du cahier des charges de travaux, poursuite des travaux mares autres forêts, valorisation de l'action en Sarthe 2020 : valorisation des actions en Mayenne, bilan des actions.
Coût prévisionnel du projet (euros)	80 500 € (37 720 € LPO ; 42 780 € MNE)
Dépense retenue par l'agence (euros)	80 500 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	64 400 € (30 176 € LPO ; 34 224 € MNE)

7. LPO 85 : « Paysan de Nature » ou l'agro-écologie paysanne et citoyenne : un outil pour une meilleure gestion des zones humides du Marais poitevin

Intitulé du projet	Mise en œuvre des Plans de conservation de la flore à fort enjeu patrimonial des zones humides et du littoral des Pays de la Loire
Département	Loire Atlantique, Sarthe, Maine et Loire
Porteur(s) de projet(s)	CEN Pays de la Loire, Conservatoire Botanique National de Brest, Bretagne vivante-SEPNB
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	- interface terre-mer et des zones humides littorales ou rétro-littorales en Loire Atlantique (presqu'île guérandaise et estuaire de la Loire) - habitats humides oligotrophes, en général en tête de bassin versant en Loire Atlantique, Sarthe et Maine et Loire - corridors alluviaux, notamment les bras morts de la Loire en Maine et Loire Le projet a pour objectif de procéder à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions opérationnelles de conservation de 10 espèces de la flore des zones humides et du littoral et faisant l'objet de plans régionaux de conservation.
Objectifs du projet	Le projet a pour objectif de procéder à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions opérationnelles de conservation de 10 espèces de la flore des zones humides et du littoral et faisant l'objet de plans régionaux de conservation.
Description sommaire du projet, actions proposées	Le projet concerne des espèces exigeantes en termes d'habitats, et de ce fait indicatrices. Il s'agit des 10 espèces suivantes : Ail des landes, Euphorbe peplis, Lycopode inondé, Marsilée à quatre feuilles, Ophioglosse des Açores, Crypsis piquant, Carotte de Gadeceau, Chou marin, Isoète épineux, Renoncule à fleurs nodales. Les espèces ciblées et identifiées sont toutes protégées au plan national (à l'exception du Crypsis piquant) et s'inscrivent dans une stratégie régionale de conservation des espèces végétales les plus rares et menacées en Pays de la Loire. A ce titre, elles font l'objet de Plans régionaux de conservation (Pays de la Loire) bâtis par le CBN de Brest avec l'appui financier de la DREAL et de la Région des Pays de la Loire: Les actions visées dans le programme comprennent : - De la prise de contact, de la sensibilisation, du conventionnement voire de l'acquisition foncière, pour les stations des espèces cibles ; - Des travaux de restauration ou de gestion des habitats des stations d'espèces : débroussaillage, restauration hydraulique, protection physique des stations ... - L'élaboration de plans ou notices de gestion des principales stations d'espèces ; - L'acquisition de connaissances, la mise en œuvre de suivis, notamment pour évaluer l'impact des actions de gestion mises en œuvre. - Le montage et la poursuite d'opérations de réintroduction, notamment pour la Marsilée à quatre feuilles et l'Ail des landes ; - La conservation d'espèces ex-situ (récolte, conservation voire mise en culture de graines récoltées sur les stations), à des fins de conservation, voire de réintroduction future ; - Des actions de communication et sensibilisation des différents publics.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Juillet 2018 – juin 2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	101 701 € (dont CEN = 53 000€ ; CBNB =19 151€ ; BV-SEPNB = 29 550€)
Dépense retenue par l'agence (euros)	101 701 € (dont CEN = 53 000€ ; CBNB =19 151€ ; BV-SEPNB = 29 550€)
Montant d'aide de l'agence (euros)	81 361 € (dont CEN = 42 400€ ; CBNB =15 321€ ; BV-SEPNB = 23 640€)

8. Bretagne vivante-SEPNB : Préservation des habitats humides du Lézard vivipare sur le bassin versant de l'Erdre

Intitulé du projet	Préservation des habitats humides du Lézard vivipare sur le bassin versant de l'Erdre
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	Bretagne vivante-SEPNB
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Le projet sera réalisé dans le département de la Loire-Atlantique, sur le bassin versant de l'Erdre (38 communes). Des sites comme le marais de Blanche Noë pourront faire l'objet de mesures de restauration. Ce marais, sur la commune de Nort-sur-Erdre, est classé en zone Natura 2000 et est intégré au Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) Périurbains des vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens.)
Objectifs du projet	Le projet sera réalisé dans le département de la Loire-Atlantique, sur le bassin versant de l'Erdre (38 communes). Des sites comme le marais de Blanche Noë pourront faire l'objet de mesures de restauration. Ce marais, sur la commune de Nort-sur-Erdre, est classé en zone Natura 2000 et est intégré au Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) Périurbains des vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens.)
Description sommaire du projet, actions proposées	Le choix du bassin versant de l'Erdre pour le projet sur le lézard vivipare est lié à la connaissance de sites de présence historique du lézard vivipare dans ce secteur. Les populations de la vallée de l'Erdre représentent une bonne partie des populations connus à l'échelle du département. Le projet se découpe en plusieurs phases : - a - Inventaires / État initial des zones humides accueillant le lézard vivipare (noyaux de population) Recherches bibliographiques sur la répartition et l'état des connaissances sur le Lézard vivipare en Loire-Atlantique, plus particulièrement sur le bassin versant de l'Erdre Identification des noyaux de populations par prospection sur les têtes de bassin-versant de la vallée de l'Erdre (Hocmard, Gesvres, Cens, Verdier, Grande Douve) ainsi que sur les sites historiquement connus, et caractérisation des sites (faune/flore) - b - Hiérarchisation des sites Évaluation des sites d'après différents critères Hiérarchisation des priorités d'intervention - c - Restauration des zones humides à « enjeux » Recherche des propriétaires et établissement de convention de gestion sur les sites identifiés Élaboration de notices de gestion pour les sites identifiés Restauration et entretien des sites en fonction des mesures définies - d - Communication : Communication sur le projet et informations auprès des acteurs (collectivités, organismes gestionnaires...) et utilisateurs des sites (agriculteurs...). Mise en place d'un comité de suivi.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Juin 2018 – juin 2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	61 650 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	61 650 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	49 320 €

9. CPIE Logne et Grand-Lieu: HeMa: A la reconquête des Haies et Mares du Pays de Retz

Intitulé du projet	HeMa : A la reconquête des Haies et Mares du Pays de Retz
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	CPIE Logne et Grand-Lieu
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	CPIE Logne et Grand-Lieu
Objectifs du projet	Le projet est établi en 3 volets : • La création, la restauration et la gestion durable des haies bocagères dans les paysages agricoles mais également dans les zones plus urbanisées en substitution aux haies ornementales ou « mur vert » • La création, la restauration et la gestion durable des mares à destination des propriétaires souhaitant favoriser la biodiversité sur leur terrain, dont les espèces aquatiques sauvages. • L'accompagnement, la sensibilisation et la formation des exploitants agricoles, habitants, entreprises, communes, associations souhaitant s'engager dans une démarche de création /restauration de haies et mares.
Description sommaire du projet, actions proposées	• Identification des zones de faible densité locale en termes de haies et mares et présence historique d'espèces prioritaires d'amphibiens. • Lancement et communication sur le projet, appel à candidatures : recherche de propriétaires intéressés par l'opération, communication par des journées d'informations et visites de terrain autour d'une mare et d'une haie. • Sélection des candidats et rencontre, visite des sites et caractérisation des haies et mares existantes ou potentialités de travaux à venir en vue d'une restauration. • Sélection des mares à créer / restaurer ou haies à planter / restaurer : analyse multi-critères. • Ecriture d'une charte de bonne conduite. Elle devra être signée entre le CPIE et/ou la chambre d'agriculture et le propriétaire afin de s'assurer de la pérennité du projet et des bonnes conduites mises en place. • Lancement d'un appel d'offres puis début des travaux par un prestataire extérieur spécialisé, accompagné lors des travaux par le maître d'ouvrage. • Suivi et contrôle des bonnes pratiques sur les sites d'intervention, l'année suivante. Mise en place d'un suivi faune-flore post-travaux, pour suivre l'évolution écologique des mares (recensement d'éventuels amphibiens l'ayant déjà colonisés, développement de végétation) et suivi de la bonne prise des plants dans le cas des plantations de haies (remplacement des arbres morts si >10%). • Réalisation de plusieurs formations à destination du public.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 – juin 2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	51 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	51 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	40 800 €

10. CPIE Loire Océane: Plantation et restauration de haies

Intitulé du projet	Plantation et restauration de haies
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	CPIE Loire Océane
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Territoire d'intervention du CPIE Loire Océane (48 communes) entre Loire et Vilaine incluant les bassins versants du Mes, du Brivet et partiellement Loire et Vilaine. Le projet concerne la Communauté d'agglomération de la Presqu'île Guérandaise (Cap Atlantique), la communauté d'agglomération de Saint Nazaire (CARENE) et la communauté d'agglomération de Pont Château- Saint Gildas
Objectifs du projet	Le projet contribue à la création et restauration de haies champêtres facilitant le maillage bocager à partir de l'implication des propriétaires privés venant ainsi renforcer les corridors écologiques existants. La réhabilitation du bocage et la création de haies consolident la trame verte existante. Les objectifs généraux du projet sont donc : • Améliorer la connaissance sur l'écosystème de la haie auprès des particuliers. • Conforter la fonctionnalité du maillage existant. • Développer une diversité d'essence « végétal local »
Description sommaire du projet, actions proposées	Le CPIE proposera aux habitants de s'impliquer dans la plantation et la consolidation de haies champêtres pour améliorer les corridors de déplacement favorables en partie aux amphibiens. Ces plantations pourront permettre de restaurer des haies existantes, de créer de nouvelles haies et de remplacer des haies d'espèces indigènes ou à faible valeur écologique par des haies diversifiées. Environ 7 000 plants de haies champêtres adaptés au territoire seront proposés aux habitants durant les deux années du programme. Le projet ambitionne la création ou la restauration d'environ 6 000 mètres de haie et l'implication d'environ 150 habitants
Calendrier prévisionnel de réalisation	juillet 2018 – décembre 2019
Coût prévisionnel du projet (euros)	23 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	23 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	18 400 €

11. CPIE Loire Océane: Création, restauration et animation sur les mares

Intitulé du projet	Création, restauration et animation sur les mares auprès des habitants
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	CPIE Loire Océane
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Territoire d'intervention du CPIE Loire Océane (48 communes) entre Loire et Vilaine incluant les bassins versants du Mes, du Brivet et partiellement Loire et Vilaine. Le projet concerne Cap Atlantique, la CARENE et la communauté d'agglomération de Pont Château- Saint Gildas
Objectifs du projet	Les objectifs du projet : • Améliorer la connaissance des populations d'amphibiens et de leurs habitats sur le territoire. • Conforter la fonctionnalité des éléments de la trame verte et bleue par la gestion, la restauration et la création de mares. • Améliorer la prise en compte des amphibiens et de leurs milieux de vie par les habitants.
Description sommaire du projet, actions proposées	Axe 1 : Améliorer la connaissance sur les mares et les amphibiens par l'alimentation des bases de données et des cartographies existantes. Les données de présence d'amphibiens seront saisies et transmises par les vigies bénévoles pour alimenter les bases de données existantes. Elles seront notamment intégrées au recueil régional de données « Un dragon ! Dans mon jardin ? » et aux inventaires existants sur les territoires des communautés de communes. Axe 2 : Créer et restaurer les milieux de vie des amphibiens • Accompagnement, conseil sur la gestion auprès des habitants Le CPIE Loire océane proposera aux habitants volontaires de réaliser un diagnostic de leurs pratiques de gestion et d'entretien de leurs espaces extérieurs, notamment concernant les éléments structurants pour les amphibiens tels que les mares et les haies. 20 particuliers pourront bénéficier de ce dispositif. • Création et restauration de mares En fonction des diagnostics et pratiques identifiées, des travaux de création ou de restauration de mares pourront être proposés aux habitants. Ces travaux seront réservés aux mares où la création ou la restauration apportera une plus-value à l'équilibre écologique de la zone et une amélioration des continuités écologiques du secteur. 8 mares pourront ainsi être ciblées pour des travaux chez des habitants, sous l'assistance du CPIE Loire océane. Axe 3 : Animation - formation - outils pédagogiques • Animation formation Le CPIE Loire océane organisera des sessions de formations et d'animation pour sensibiliser et former les habitants aux enjeux de biodiversité par la meilleure connaissance des écosystèmes « mares » et des amphibiens du territoire. Il est prévu la réalisation de 12 temps d'animations formation. • Action 2 : Outils supports pédagogiques L'opération consiste à réaliser des maquettes « mares ».
Calendrier prévisionnel de réalisation	Mai 2018 – décembre 2019
Coût prévisionnel du projet (euros)	48 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	48 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	38 400 €

12. Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire : Restauration des scirpaies sur le secteur de Donges-Est (site Natura 2000 Estuaire de la Loire)

Intitulé du projet	Restauration des scirpaies sur le secteur de Donges-Est (site Natura 2000 Estuaire de la Loire)
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Le projet concerne le site Natura 2000 Estuaire de la Loire, sur la commune de Donges
Objectifs du projet	Restaurer une zone d'alimentation rare et favorable à l'ensemble des espèces paludicoles du site et particulièrement pour le phragmite aquatique : la scirpaie. En effet, les scirpaies sont faiblement représentées dans l'estuaire et la phragmitaie (formation à roseau commun) a tendance à coloniser ces habitats.
Description sommaire du projet, actions proposées	Face à l'altération et à la diminution des surfaces de scirpaies sur l'estuaire de la Loire, il est proposé de restaurer les conditions naturelles favorables à ces milieux, en retrouvant une topographie appropriée et ainsi un rythme d'immersion plus proche des dynamiques tidales originelles. Il s'agit ainsi de décaisser suffisamment pour retrouver les cotes de la scirpaie primaire bordant la Loire. Ces zones devront être connectées à un réseau hydraulique suffisant (un ou plusieurs étiers) afin d'assurer des zones hétérogènes d'immersion lors des marées de fort coefficient (au-dessus de 85 environ, en fonction du vent). Ces zones respecteront une certaine pente pour permettre un ressuyage complet entre chaque immersion, la cote la plus haute étant celle du début de la phragmitaie côté Loire, et la cote basse étant celle du début de la scirpaie primaire le long de la Loire. Il serait souhaitable de soumettre une partie de ces zones à un pâturage contrôlé afin d'évaluer son effet et celui du piétinement. Un suivi écologique est proposé sur une période de deux ans, correspondant à la période couverte par l'appel à initiatives. Cependant, une période de cinq années serait préférable afin de mieux suivre l'évolution des habitats, de la végétation (transects), de l'entomofaune et de l'avifaune (notamment le phragmite aquatique). C'est pourquoi, une recherche de financement sera faite au terme du projet pour assurer ces trois années de suivis complémentaires.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Juillet 2018 – mai 2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	110 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	110 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	88 000 €

13. Conservatoire du Littoral : Restauration de 2 anciens plans d'eau de chasse en biotopes favorables à la biodiversité

Intitulé du projet	Restauration de 2 anciens plans d'eau de chasse en biotopes favorables à la biodiversité
Département	Loire Atlantique
Porteur(s) de projet(s)	Conservatoire du Littoral
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Le projet concerne le site Natura 2000 Estuaire de la Loire, sur la commune du Pellerin
Objectifs du projet	Restaurer écologiquement deux anciens plans de chasse afin de favoriser l'avifaune prairiale pour un plan d'eau et la reproduction des limicoles pour le second.
Description sommaire du projet, actions proposées	Le premier plan d'eau, bordé de peupliers et colonisé par un important foyer de Jussie et d'Azolla, n'apporte aujourd'hui aucune plus-value écologique. Son comblement et sa restauration en prairie humide seront favorables à l'avifaune prairiale (Pie-Grièche écorcheur, Tarier des prés, autres passereaux...), à la batrachofaune (Pélodyte ponctué), à l'entomofaune prairiale... Ainsi, les travaux consisteront à de l'abattage de peupliers, du traitement des macro-déchets et de la remobilisation de terres afin de retrouver la côte naturelle du terrain. Le second site, alimenté par le Migron, correspond à un complexe de 3 entités : 2 plans d'eau et un fossé. Le premier plan d'eau, initialement créé pour la chasse aux anatidés, fera l'objet de terrassements et de remodelage d'îlots afin de favoriser la reproduction des limicoles nicheurs dans l'estuaire de la Loire (échasse blanches, avocette élégante, chevalier gambette...). Les nombreux arbres têtards présents, favorables à la faune cavernicole, seront également restaurés. Les zones peu favorables (fossé et 2ème plan d'eau à l'Est du complexe) seront comblées afin de restaurer le complexe prairial. L'ensemble de ces travaux sera engagé après la réalisation des inventaires naturalistes et des études réglementaires.
Calendrier prévisionnel de réalisation	Juin 2018 – juin 2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	70 000 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	70 000 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	56 000 €